

Au pays et ailleurs dans le monde

Des ententes pour bonifier la recherche

AU FIL DES ANS, L'IRSST a conclu de nombreux partenariats et alliances pour élargir des secteurs particuliers de la recherche en SST et pour offrir aux travailleurs et aux employeurs du Québec ce qu'il y a de mieux en termes de développement de connaissances. Que ce soit avec des organismes québécois, canadiens, américains, européens et même asiatiques, ces partenariats s'appliquent à des domaines de recherche variés. Ils n'ont cependant qu'un seul et même but : répondre aux préoccupations des milieux de travail.

Ces ententes de partenariat sont de trois types. Elles consistent à :

- mettre en commun des ressources humaines et matérielles;
- partager les coûts de projets nécessitant des investissements importants;
- obtenir des redevances de technologies élaborées par l'IRSST en les transférant à des entreprises qui les commercialisent.

Les partenariats constituent une formule gagnante-gagnante pour tous les signataires puisque aucun centre de recherche ne peut exceller dans tous les domaines. « Ces ententes nous ouvrent les portes pour accéder aux connaissances les plus récentes, indique la présidente-directrice générale de l'Institut, Marie Larue. Elles nous permettent de bénéficier de l'expertise développée un peu partout dans le monde et de ne pas réinventer ce qui existe déjà ailleurs. L'argent investi par les employeurs québécois qui, par leurs cotisations à la CSST financent à plus de 80% la recherche que l'IRSST effectue, est ainsi décuplé. »

QUELQUES EXEMPLES

L'IRSST et l'Institut national de recherche et de sécurité de France (INRS) ont paraphé plusieurs ententes spécifiques, qui ont notamment contribué à améliorer la sécurité des chariots élévateurs, à prévenir les troubles musculo-squelettiques (TMS) et à optimiser un

outil de sélection des gants de protection résistant aux solvants. Par ailleurs, l'Institut réalise, conjointement avec le centre Health and Safety Executive de Grande-Bretagne, une analyse théorique comparative des outils d'appréciation des risques liés aux machines. Il travaille également avec le German Institute for Occupational Safety and Health (BGIA) au perfectionnement des instruments de mesure des TMS, qui figurent toujours parmi les principales causes d'incapacité physique attribuable au travail.

Problématique en émergence, les nanoparticules sont au centre de plusieurs partenariats. L'IRSST a conclu une entente bilatérale pour partager des activités de recherche et d'expertise en nanotechnologie. « Ce type d'entente nous conduit plus loin, plus rapidement. Celle qui a été conclue avec NanoQuébec, notamment, nous a permis d'élaborer le *Guide de bonnes pratiques pour la manipulation sécuritaire des nanoparticules* qui répond aux besoins des milieux, dit Paul-Émile Boileau, directeur scientifique de l'IRSST. Nous sommes également associés à plusieurs partenaires canadiens, américains et européens pour réaliser une plateforme interactive sur le Web. Ce *GoodNano-Guide* est un outil pratique destiné aux



Photo : Dominique Desjardins IRSST

Paul-Émile Boileau, directeur scientifique de l'IRSST

chercheurs, mais aussi aux travailleurs et aux employeurs qui utilisent ou fabriquent des nanoparticules. »

EN ASSOCIATION

L'IRSST participe aux rencontres annuelles du Groupe Sheffield, qui réunit les principaux dirigeants des instituts de recherche en SST dans le monde. Ce collectif sélect a pour objectif de mieux coordonner les programmes de recherche dans ce domaine, d'échanger de l'information sur les méthodes d'élaboration et d'évaluation des programmes scientifiques, de partager du personnel et des équipements de recherche ainsi que de réaliser des projets conjoints. **PT**

JACQUES MILLETTE

Un exemple commercial



Photo : Régent Cozzellin

deuxième entente, cette fois en vue du transfert de la technologie d'un vérificateur automatique de pompe (VAP). L'IRSST

En 2005, l'IRSST et SCL Medtech concluent une entente de commercialisation d'une machine permettant le diagnostic de l'asthme professionnel. En 2008, le Service de valorisation et de relations avec les partenaires et la compagnie montréalaise concluent une

conserve la propriété intellectuelle, tandis que SCL Medtech se charge du développement industriel de l'appareil.

Pour commentaires et suggestions :
magazine-prevention@irsst.qc.ca